



Présentation

Code interne : PMU5-STAGE

Description

A l'issue de ce module, les étudiants doivent être capables de :

- Contribuer à intégrer la démarche ergonomique dans les projets techniques ou organisationnels de l'entreprise ;
- Participer à l'élaboration d'actions de prévention en santé-sécurité au travail ;
- Intégrer la démarche ergonomique dans leur pratique professionnelle, dans leur domaine d'activité.

Heures d'enseignement

PRJ Projet 105h

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
Stage	Evaluation de compétences					